



Compte rendu administratif et financier

Exercice 2015



Compte rendu administratif et financier

Exercice 2015



Table des matières

Message du maire	4
La commune en bref	7
Exécutif	8
Conseil municipal	10
Administration communale	17
Participation dans les diverses sociétés et groupements intercommunaux	18
Affaires sociales, aînés et jeunesse	20
Activités culturelles	23
Ecole et parascolaire	24
Petite enfance	28
Sports, loisirs et manifestations	30
Information	32
Sécurité	33
Environnement et mobilité	36
Infrastructures	40
Patrimoine communal	41
Urbanisme	42
Finances	45
Remerciements	51
Renseignements pratiques	52
Sociétés locales	57

L'année 2015 a été une année de transition avec l'élection en juin d'un nouveau Conseil municipal formé d'une relève de treize nouveaux conseillers sur quinze, soit neuf conseillères et six conseillers répartis en huit commissions compactes et focalisées (au lieu des treize auparavant), ainsi que trois nouveaux magistrats à l'Exécutif.

L'année 2015 a été une année de continuité dans les fonctions dévolues aux communes, entre autres :

- > l'entretien des bâtiments communaux, école, salle et auberge communales, voirie, routes, chemins et promenades, parcs de jeux, cimetière, canalisations et éclairage public ;
- > la protection de l'environnement, espaces de récupération pour le tri et le compost, le ramassage des ordures, la contribution à l'entretien des bois et forêts et des cours d'eau ;
- > l'organisation et le soutien aux manifestations festives traditionnelles, culturelles et sportives ;
- > la contribution financière et la mise à disposition de locaux adéquats pour la petite enfance (espace de vie enfantine et crèche), les activités parascolaires, le restaurant scolaire et le centre aéré d'été, selon des conventions et accords établis ou renouvelés entre les différentes parties ;
- > le soutien financier aux associations caritatives, humanitaires, sociales, sportives, culturelles ;
- > les rencontres et sorties avec les aînés et les jeunes de la commune ;
- > la sécurité en coopération avec la compagnie des sapeurs-pompiers de Collex-Bossy,

la gendarmerie de Versoix et une société de surveillance.

Ces tâches sont exécutées année après année, grâce à une administration communale attentive, qu'animent sept collaborateurs communaux dédiés et motivés, qui méritent toute notre reconnaissance.

Elles ont été accomplies de façon optimale, dans le respect des limites du budget prévu.

L'année 2015 a été une année de réflexions et d'actions pour la maîtrise du développement de la commune concrétisée par :

- > la conduite et la finalisation du mandat d'étude parallèle (MEP) de la parcelle communale 792 et les préparatifs du concours d'architecture en vue de construire des logements à loyers abordables pour nos jeunes et les aînés de la commune, ainsi qu'un parking communal souterrain afin de libérer des espaces publics supplémentaires en surface ;
- > le lancement d'une concertation pour concevoir la fonction et la rénovation de la ferme Constantin, propriété de la commune ;
- > l'ouverture d'une procédure de modification de limites de zones dans le cadre de l'application du plan directeur communal et de l'image directrice concernant la parcelle communale 792 et les parcelles privées situées sur la route de l'Etraz, ainsi que le plan de site de Bossy ;
- > l'initiation de négociations avec les TPG et les communes de Versoix et Chavannes-les-Bois pour la prolongation de la ligne U jusqu'à Bossy ;

- > la résolution vigilante du Conseil municipal sur le plan directeur cantonal des décharges contrôlées des matériaux inertes extractifs (DCMI-ME) et la démarche conjointe avec la commune de Bellevue concernant les sites connexes des Biolays/Crest-d'El et du Bracasset ;
- > l'opposition résolue de notre commune et communes voisines à l'implantation potentielle d'une décharge à ciel ouvert de résidus de mâchefer issus de la combustion des déchets de l'usine des Cheneviers (« décharge bioactive ») ;
- > l'initiation d'une planification avec le Département de l'instruction publique, les enseignants et leur directeur, de la démolition du pavillon provisoire et de l'aménagement d'une nouvelle salle dans le bâtiment de l'école pour recevoir la classe qu'il abrite ;
- > la poursuite de discussions entre les magistrats des quatre communes fondatrices du Groupement intercommunal Stade Marc-Burdet, pour en modifier les statuts, notamment sur la répartition à parts égales des crédits d'investissement.

L'année 2015 a été une rampe de lancement pour des projets qui vont transformer la commune au fil des années qui viennent et ce dans le respect de son art de vivre. C'est au nouveau Conseil municipal et au nouvel Exécutif de réaliser l'ouvrage préparé. C'est à l'ancien Conseil municipal et aux magistrats qui ont passé le relais que vont notre gratitude pour nous avoir transmis un aussi exaltant défi.

Arnaud Ythier
Maire



Collex-Bossy compte 1667 habitants au 31 décembre 2015 dont 826 hommes et 841 femmes.

Elle fonctionne avec un Conseil municipal de quinze membres et un Exécutif de trois membres, un maire et deux adjoints. L'année 2015 est une année charnière avec le terme au 31 mai de la législature 2011-2015 et le début le 1er juin de celle couvrant la période 2015-2020. En effet, la nouvelle Constitution genevoise, adoptée par le peuple le 14 octobre 2012, a apporté une modification de la durée de la législature passant de quatre à cinq ans pour les nouveaux élus tant pour le Conseil municipal que l'Exécutif.

D'autres nouvelles dispositions vont régir les rapports entre le canton et les communes. Des lois seront édictées d'ici 2018, soit dans la limite de cinq ans impartie après l'adoption de la nouvelle Constitution. Ce chantier législatif nécessitera concertation et collaboration, aboutira à un certain nombre de transferts des responsabilités et des charges, principalement dans le domaine de l'éducation et, plus particulièrement le parascolaire et la petite enfance, ainsi que dans le domaine fiscal, avec une réforme de l'imposition liée au lieu de domicile civil qui devrait dégager des ressources pour les communes résidentielles afin d'assumer ces nouvelles charges.

Membres de l'Exécutif du 1er janvier au 31 mai 2015

Maire : Elisabeth Fatton,
Parti libéral radical (PLR)
Adjoint : Jacques Favre,
Parti libéral radical (PLR)
Adjointe : Chantal Valentini,
Parti libéral radical (PLR)

Répartition des dicastères pour la législature 2011-2015

Elisabeth Fatton

- > Administration générale et personnel
- > Bâtiments et aménagements communaux
- > Crèche intercommunale « Les 4 saisons »
(construction/fonctionnement)
- > Feu, protection civile et sécurité
- > Finances
- > Plan directeur communal,
Agglomération « Le Grand Genève »
- > Scolaire, parascolaire et petite enfance
(crèche, jardin d'enfants, restaurant
scolaire, GIAP)

Jacques Favre

- > Autorisations de construire
- > Routes, canalisations et transports
- > Sports, loisirs et manifestations

Chantal Valentini

- > Chapelle et manifestations culturelles
- > Cimetière, parcs, promenades,
environnement et nuisances
- > Information
- > Social, aînés, jeunesse

Membres de l'Exécutif du 1er juin au 31 décembre 2015

Maire : Arnaud Ythier,
Parti libéral radical (PLR)
Adjointe : Brigitte Carrillo,
Parti libéral radical (PLR)
Adjointe : Marie-France Dutour,
Parti démocrate-chrétien ouvert (PDCO)

Répartition des dicastères pour la législature 2015-2020

Arnaud Ythier

- > Administration générale et personnel
- > Finances
- > Social (scolaire, parascolaire, petite enfance,
aînés, jeunes, social)
- > Urbanisme (plan directeur communal
et intercommunal, plans d'aménagements
communaux)

Brigitte Carrillo

- > Patrimoine communal (bâtiments,
cimetière, places de jeux)
- > Sécurité (feu, PC, sécurité)
- > Loisirs (sports, manifestations, loisirs)

Marie-France Dutour

- > Infrastructures (routes, chemins et
promenades, canalisations,
transports, autorisations de construire,
environnement, nuisances)
- > Culture et information (Chapelle
et manifestations culturelles, information)



Jacques Favre, Elisabeth Fatton, Chantal Valentini



Brigitte Carrillo, Arnaud Ythier, Marie-France Dutour

Composition du Conseil municipal du 1er janvier au 31 mai 2015

Parti libéral radical (PLR)

Brigitte Carrillo, Claude Malherbe,
Dorothea Noll, Sébastien Pesenti, Didier
Philippe, Sébastien Remy,
Hansruedi Roder, Arnaud Ythier

Ouverture communale (OC)

Marcel Basler, Giuseppe Flammia,
Anne-Françoise Manrique, Ricardo Munoz

Parti démocrate-chrétien ouvert (PDCO)

Marie-France Dutour, Ursula Ming
Martinoli

Indépendant

Johann Hager

Du 1er juin au 31 décembre 2015

Parti libéral radical (PLR)

Antonella Cartier, Danièle Castle, Sylvie
Malherbe, Nathalie Muller, Dorothea
Noll, Jean-Marc Parmelin, Sébastien Pesenti,
Laura Stanga, Jérôme Steimer, Tiziano
Verardi

Parti démocrate-chrétien ouvert (PDCO)

Karla Boye, Isabelle Macheret, Pablo
Pfeiffer, Gyl Vigneron, Madeleine Westeel

Bureau du Conseil municipal du 1er juin 2014 au 31 mai 2015

Président : Arnaud Ythier

Vice-président : Marcel Basler

Secrétaire : Ursula Ming Martinoli

Du 1er juin 2015 au 31 mai 2016

Présidente : Dorothea Noll

Vice-président : Pablo Pfeiffer

Secrétaire : Tiziano Verardi

En 2015, le Conseil municipal a siégé
à 11 reprises.

Commissions

du 1er janvier au 31 mai 2015

Autorisations de construire

Président : S. Pesenti

Vice-président : G. Flammia

Membres : M.-F. Dutour, H. Roder

Représentant de l'Exécutif : J. Favre

Bâtiments et aménagements communaux

Président : D. Philippe

Vice-président : C. Malherbe

Membres : G. Flammia, U. Ming Martinoli

Représentante de l'Exécutif : E. Fatton

Chapelle et manifestations culturelles

Présidente : M.-F. Dutour

Vice-président : A. Ythier

Membres : B. Carrillo, A.-F. Manrique

Représentante de l'Exécutif : C. Valentini

Cimetière, parcs et promenades, environnement et nuisances

Présidente : D. Noll

Vice-président : R. Munoz

Membres : U. Ming Martinoli, H. Roder

Représentante de l'Exécutif : C. Valentini

Consultative crèche intercommunale

« Les 4 saisons », Bellevue

Représentants : U. Ming Martinoli, D. Philippe

Représentante de l'Exécutif : E. Fatton



Conseil municipal du 1er janvier au 31 mai 2015



Conseil municipal du 1er juin au 31 décembre 2015

Feu, protection civile et sécurité

Président : S. Remy
Vice-président : M. Basler
Membres : M.-F. Dutour, H. Roder
Représentante de l'Exécutif : E. Fatton

Finances

Présidente : U. Ming Martinoli
Vice-président : D. Philippe
Membres : R. Munoz, A. Ythier
Représentante de l'Exécutif : E. Fatton

Information

Présidente : A.-F. Manrique
Vice-président : C. Malherbe
Membres : B. Carrillo, M.-F. Dutour
Représentante de l'Exécutif : C. Valentini

Plan directeur communal

Membres : B. Carrillo, G. Flammia, U. Ming Martinoli, R. Munoz, S. Pesenti, S. Remy, A. Ythier
Représentante de l'Exécutif : E. Fatton

Routes, canalisations et transports

Président : S. Remy
Vice-président : G. Flammia
Membres : M.-F. Dutour, S. Pesenti
Représentant de l'Exécutif : J. Favre

Scolaire, parascolaire et petite enfance

Présidente : U. Ming Martinoli
Vice-président : M. Basler
Membres : B. Carrillo, C. Malherbe
Représentante de l'Exécutif : E. Fatton

Sociale, aînés, jeunesse

Présidente : B. Carrillo
Vice-président : A. Ythier
Membres : A.-F. Manrique, U. Ming Martinoli
Représentante de l'Exécutif : C. Valentini

Sports, loisirs et manifestations

Président : M. Basler
Vice-présidente : D. Noll
Membres : B. Carrillo, M.-F. Dutour
Représentant de l'Exécutif : J. Favre

Groupement intercommunal de compostage de la rive-droite du lac (GICORD)

Représentant : H. Roder
Représentant de l'Exécutif : J. Favre

Taxe professionnelle, commission de réclamation

Membres proposés par le Conseil municipal : B. Carrillo, M.-F. Dutour, A.-F. Manrique
Membre proposé par la Mairie : D. Philippe
Membre proposé par le Conseil d'Etat : Albert Mann (hors Conseil)

Société coopérative « Les Chênes Verts »

Représentant : D. Philippe
Représentante de l'Exécutif : E. Fatton

Commission consultative intercommunale transfrontalière (CCIT)

Membres : M. Basler, M.-F. Dutour, D. Noll
Représentante de l'Exécutif : C. Valentini

Groupement des législatifs de la rive-droite du lac (GLRD)

Membre permanente : U. Ming Martinoli
Président-e et vice-président-e du Conseil municipal

Membres du local de vote

(période du 1er janvier au 31 décembre 2015)

Présidente : B. Carrillo

Suppléante : A.-Fr. Manrique

Vice-présidente : M.-F. Dutour

Suppléant : S. Remy

**Séance d'installation du nouveau
Conseil municipal**

Le 2 juin 2015, la population a été invitée à assister à la séance d'installation. Cette soirée fut l'occasion de remercier les élus de la législature 2011-2015 : Dorothea Noll et Elisabeth Fatton se sont attelées à cette tâche en ayant pour chaque conseiller municipal ou membre de l'Exécutif un petit mot et un cadeau. Puis vint le discours de circonstance du nouveau maire Arnaud Ythier qui a adressé au maire sortant Elisabeth Fatton de vives félicitations et remerciements pour son engagement.

Frédéric Probst a ponctué cette soirée remplie d'émotions par des intermèdes de chants a cappella magnifiques.

Le nouveau Conseil municipal est composé de 15 conseillères et conseillers municipaux, dont neuf conseillères et six conseillers avec une moyenne d'âge significativement rajeunie.

Dès le 1er juin 2015, les commissions du Conseil municipal sont organisées et structurées en huit commissions et dicastères.

Commissions**du 1er juin au 31 décembre 2015****Finances**

Présidente : A. Cartier

Vice-président : J.-M. Parmelin

Membres : I. Macheret, J. Steimer, M. Westeel

Représentant de l'Exécutif : A. Ythier

Social

Présidente : K. Boye

Vice-président : J.-M. Parmelin

Membres : A. Cartier, I. Macheret, L. Stanga

Représentant de l'Exécutif : A. Ythier

Patrimoine communal

Présidente : S. Malherbe

Vice-présidente : I. Macheret

Membres : D. Castle, N. Muller, G. Vigneron

Représentante de l'Exécutif : B. Carrillo

Sécurité

Président : G. Vigneron

Vice-présidente : L. Stanga

Membres : I. Macheret, S. Pesenti, T. Verardi

Représentante de l'Exécutif : B. Carrillo

Loisirs

Présidente : D. Noll

Vice-président : P. Pfeiffer

Membres : K. Boye, S. Malherbe, T. Verardi

Représentante de l'Exécutif : B. Carrillo

Infrastructures

Président : S. Pesenti

Vice-président : J. Steimer

Membres : K. Boye, D. Noll, J.-M. Parmelin, G. Vigneron

Représentante de l'Exécutif : M.-F. Dutour

Culture et Information

Présidente : M. Westeel

Vice-présidente : N. Muller

Membres : D. Castle, P. Pfeiffer, L. Stanga

Représentante de l'Exécutif : M.-F. Dutour

Urbanisme

Présidente : D. Noll

Vice-président : S. Pesenti

Membres : P. Pfeiffer, J. Steimer, G. Vigneron

Représentant de l'Exécutif : A. Ythier

Consultative crèche intercommunale**« Les 4 saisons », Bellevue**

Représentants : L. Stanga, G. Vigneron

Représentant de l'Exécutif : A. Ythier

**Groupement intercommunal
de compostage de la rive-droite du lac
(GICORD)**

Représentante : N. Muller

Représentante de l'Exécutif : M.-F. Dutour

Société coopérative « Les Chênes Verts »

Représentante : S. Malherbe

Représentante de l'Exécutif : B. Carrillo

**Groupement des législatifs de la
rive-droite du lac (GLRD)**

Membre permanente : L. Stanga

Président-e du Conseil municipal

Aucune démission en cours d'année n'a été enregistrée.

Décisions du Conseil municipal**Délibérations**

Vote pour la mise en place d'une convention de subventionnement entre la Commune de Collex-Bossy et l'Association du restaurant scolaire de Collex-Bossy.

> Accepté à l'unanimité

Vote pour la régularisation des différents comptes budgétaires 2014.

> Accepté à l'unanimité

Vote pour l'approbation des comptes 2014.

> Accepté à l'unanimité

Vote pour la délégation de pouvoir accordée au maire pour la passation d'actes authentiques.

> Accepté à l'unanimité

Vote pour l'échéance de la sous-parcelle no 973 d'une surface de 3'580m² sise à Collex-Bossy, propriété de la Commune de Collex-Bossy, contre la sous-parcelle no 327C issue de la division de la parcelle no 327 appartenant à Christiane Dentand, Marc et Marcel Righi et la communauté héréditaire composée de Gilbert et Raymond Bovo ainsi qu'à l'acquisition de la sous-parcelle no 514 d'une surface de 720m² rachetée par l'Etat au profit de la Commune de Collex-Bossy.

> Accepté à l'unanimité

Vote pour la taxe professionnelle 2016 dégrevée à 100%.

> Accepté à l'unanimité

Vote du montant des indemnités des membres de l'Exécutif et du Conseil municipal en 2016.

> Accepté à l'unanimité

Vote du budget de fonctionnement 2016 à Fr. 4'199'871.00 aux charges et Fr. 4'209'483.00 aux revenus, laissant apparaître un excédent de Fr. 9'612.00 et des centimes additionnels à 0.46 couvrant les recettes et charges des comptes budgétaires pour 2016.

> Accepté à l'unanimité

Vote pour un crédit budgétaire supplémentaire avec imputations multiples de Fr. 56'000.00.

> Accepté à l'unanimité

Décisions

Vote de principe sur la poursuite des démarches permettant d'acquérir 2'241 m² de la parcelle no 1016 autour du stade Marc-Burdet.

> Accepté à l'unanimité

Prise de position sur la façon de déterminer la subvention communale dévolue à l'Espace de vie enfantine Le Petit Chevalier.

> Accepté à l'unanimité

Vote d'une enveloppe budgétaire 2016 de Fr. 120'000.00 pour assurer la continuité de l'Association de l'Espace de vie enfantine le Petit Chevalier.

> Accepté à l'unanimité

Adoption d'une convention de fonctionnement entre la Commune de Collex-Bossy et l'Association du restaurant scolaire de Collex-Bossy.

> Accepté à l'unanimité

Nomination d'un-e conseiller-ère municipal-e en qualité de membre permanent du Groupement intercommunal des législatifs de la rive droite du lac pour la législature en cours (GLRD).

> Accepté par 10 voix pour et 1 abstention

Vote de principe pour le transfert de la structure du Petit Chevalier à une entité professionnelle, à l'ouverture immédiate des pré-inscriptions pour la rentrée scolaire du 24 août 2015 ainsi qu'au financement, déjà voté lors de la séance du Conseil municipal du 24 mars 2015, de 15 places (occupées ou pas) pour l'année 2015/2016 pour les enfants habitant la commune.

> Accepté à l'unanimité

Résolution

Vote référant au plan directeur de décharges contrôlées pour matériaux inertes n'accueillant que des matériaux d'excavation non pollués (DCMI-ME).

> Accepté à l'unanimité

Vote invitant le Maire à interpeller le Conseil d'Etat sur l'opposition de la Commune de Collex-Bossy à la présence d'une décharge bioactive sur son territoire.

> Accepté à l'unanimité

Pétition

Demande du maintien de la structure du Petit Chevalier.



L'administration communale est composée de sept personnes, qui représentent 5.85 postes équivalents plein temps. Un comptable avec un mandat indépendant à temps partiel complète l'effectif.

Secrétariat

Trois personnes au secrétariat (2 postes équivalents plein temps). Danielle Toninato, depuis plus de 21 ans apporte son précieux soutien et sa connaissance parfaite de la commune dans les nombreux dossiers communaux. Isabelle Isch-Thüler depuis plus de six ans s'investit avec enthousiasme dans les abondantes sollicitations de la commune, et Sylvie Malherbe à mi-temps à la réception jusqu'au 31 mai 2015. Dès le 1er mai 2015, c'est Laure Métayer-Dérobot qui a rejoint l'équipe à la réception.

Ensemble, elles gèrent les questions administratives soumises par les membres de l'Exécutif, les conseillers municipaux et la population. Elles se tiennent également à entière disposition pour toute intervention relative au bon fonctionnement de la commune et pour renseigner sur les démarches administratives. Qu'elles soient remerciées pour leur investissement sans faille.

Conciergerie

Olga Silva et Carlos Silva (1.85 postes équivalent plein temps) depuis 13 ans ont la responsabilité de l'entretien de la totalité des bâtiments communaux, école comprise, et des alentours de ces derniers. Ils sont présents lors de toutes les manifestations communales pour apporter leur précieuse et appréciée aide.

Voirie

Deux cantonniers (2 postes à plein temps), Oliver Noll depuis 12 ans et Frédéric Santschi depuis deux ans gèrent avec compétence l'entretien des parcs et promenades, cimetière, trottoirs et routes notamment. Ils consacrent beaucoup de temps à la mise en place des fêtes communales et à gérer tous les problèmes techniques qui peuvent survenir. Leurs compétences multiples sont très appréciées.

Jobs d'été

Chaque été, la Mairie engage des jeunes habitant la commune ayant 18 ans révolus et plus pour travailler durant les vacances estivales dans les services de voirie et conciergerie.

Etat civil

L'Office d'arrondissement de l'état civil regroupant les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex et Pregny-Chambésy est situé dans les locaux de la mairie de Pregny-Chambésy et délivre tout document nécessaire aux citoyens. Il est composé de deux officiers d'état civil: André Gafner et Christine Panier Gay.

En 2015, à Collex-Bossy, cinq personnes ont obtenu la nationalité genevoise et suisse et dix-neuf procédures en cours de naturalisation ont été enregistrées, deux mariages ont été célébrés, trois décès et deux reconnaissances ont été inscrits.

Les membres de l'Exécutif sont habilités à célébrer les mariages civils.

Participation dans les diverses sociétés et groupements intercommunaux

Participation dans diverses sociétés

La commune possède une part sociale de Fr. 500.00 à la COFICOGE (Coopérative financière des communes genevoises), et une autre de Fr. 200.00 à la Banque Raiffeisen de la Versoix.

Une part sociale d'une valeur nominale de Fr. 500.00 permet de participer aux assemblées de la société coopérative « Les Chênes Verts », propriétaire de l'immeuble multi-génération, pour lequel la commune a cédé gratuitement en droit de superficie un terrain à la route de Collex pour une durée de 30 ans.

La commune de Collex-Bossy est engagée dans le capital de la Banque cantonale de Genève, des Caves de Genève, et dans la Société d'exploitation du téléphérique du Salève.

Association des communes riveraines de l'aéroport de Genève – ATCR-AIG

La commune fait également partie de l'Association transfrontalière des communes riveraines de l'aéroport international de Genève qui compte à ce jour 24 communes représentant près de 133'000 habitants.

Groupements intercommunaux

Depuis plusieurs années, les élus, pour des raisons financières et d'entraide administrative, ainsi que pour bénéficier d'infrastructures adaptées, se sont associés à certaines communes voisines pour des réalisations diverses.

Groupement intercommunal des communes de la rive droite du lac

Créé le 27 juin 1968 à l'initiative de son premier président Jacques-Alfred Chapuis, maire de Collex-Bossy. Il est composé des magistrats des sept communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix. Le but est de mettre en commun les forces vives de ses membres pour trouver des solutions aux problèmes susceptibles de se poser sur la rive droite. L'élément qui a déclenché la prise de conscience a été le projet de création d'une seconde piste à l'aérodrome de Cointrin, comme on l'appelait encore dans les années soixante. La construction de cette piste, prévue sur la commune de Collex-Bossy, rasait une grande partie du territoire de celle-ci et touchait naturellement l'ensemble des communes de la rive droite du lac. Fortes de leur poids sur le plan politique et d'un remarquable esprit de solidarité, les communes se sont battues ensemble avec succès pour faire valoir leurs intérêts et ceux de leurs concitoyens, puisqu'en 1973 ce projet a été abandonné.

Les magistrats se réunissent quatre fois par an et la commune de Collex-Bossy est représentée par les trois membres de l'Exécutif.

Office intercommunal de l'Etat civil, à Pregny-Chambésy

Créé en 2001, il regroupait à l'époque les communes de Bellevue et Pregny-Chambésy. Un an plus tard, Collex-Bossy et Genthod sont venues l'agrandir. En 2008, c'est le Grand-Saconnex qui s'est à son tour rattaché à ces quatre communes pour former un nouvel arrondissement composé de 23'343 habitants.

Groupement intercommunal de l'Organisation régionale de protection civile de Valavran (ORPC), à Versoix

Créé le 25 avril 1994, il regroupe les communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix.

Groupement intercommunal de la crèche « Les 4 saisons », à Bellevue

Créé le 2 mai 2007 afin d'offrir des places pour les enfants des communes partenaires – Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Pregny-Chambésy – et financer la construction d'un nouveau bâtiment achevé et inauguré en 2013 sur le territoire de Bellevue.

Groupement intercommunal du Stade Marc-Burdet, à Collex-Bossy

Créé en avril 2007, par les magistrats des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy, dans le but de démolir et reconstruire le bâtiment, les vestiaires et la buvette du Stade Marc-Burdet, situés route de Vireloup 16 à Collex-Bossy. Les nouvelles installations sont maintenant propriété du Groupement ; ce dernier a également en charge l'entretien des terrains.

GICORD, Groupement intercommunal de compostage de la rive droite du lac, situé chemin du Marais-du-Four, à Bellevue

Créé en 1999, il regroupe les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix.

Groupement des législatifs de la rive droite du lac (GLRD)

Créé le 16 novembre 2005 par les présidents des Conseils municipaux des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix. De par son organisation politique, la commune de Céligny n'a pas adhéré. Le GLRD est un groupement intercommunal autonome, agissant dans le respect de la législation. Il ne possède aucun pouvoir particulier. Les buts sont notamment de favoriser la communication intercommunale et valoriser les actions et réflexions des entités délibératives communales.

L'action sociale communale vise à maintenir et renforcer le lien avec la population en général, les jeunes et les personnes âgées, par des animations diverses.

Aide humanitaire internationale

La commune soutient l'effort traditionnel de Genève dans l'aide humanitaire à l'étranger. La commission sociale examine les projets dans les domaines de l'éducation, la santé, l'aide aux victimes de conflits et catastrophes naturelles, le développement rural et artisanal, l'égalité des genres.

Elle invite les associations à venir présenter leurs projets. Elle les sélectionne sur des critères préétablis, notamment clarté des statuts et des comptes, projets ciblés et suivis, implication de bénévoles.

Le montant total attribué s'est élevé à Fr. 25'000.00 en 2015.

Aide sociale

La mairie apporte des subsides à des associations et fondations actives dans les domaines de l'enfance et la jeunesse, la santé mentale et les handicaps, l'asile et la précarité des âgés et des familles.

Le montant total attribué s'est élevé à Fr. 7'275.00.

Animation pour les âgés

La volonté d'associer les personnes âgées à la vie sociale de la commune s'est traduite par diverses activités en 2015.

Sortie des âgés

Tradition oblige, une année sur deux, nos âgés se joignent à ceux de la commune du Grand-Saconnex pour une sortie en bateau. C'est le jeudi 28 mai, que 62 collégiens et bossiotés sont partis voguer sur les flots du Léman, au total 395 personnes ont participé à la croisière.

Goûter de fin d'année pour les âgés

C'est avec un grand plaisir que le maire, les adjointes et le Conseil municipal ont eu le plaisir d'inviter les âgés à un goûter préparé par l'auberge communale le jeudi 3 décembre à la salle communale. 72 seniors se sont retrouvés pour ce moment convivial en présence également des membres de la commission sociale et du secrétariat de la mairie.

En parallèle, les 55 seniors de plus de 80 ans ont reçu une petite marmite de l'Escalade en chocolat à cette occasion ou pour certains lors d'une visite par une conseillère ou un conseiller municipal, un membre de l'Exécutif ou Danielle Toninato.

Jeunes

Le 26 février, la traditionnelle «Fondue des jeunes», préparée par les sympathiques membres de l'Amicale de pétanque, a réuni 36 personnes dont 19 jeunes de 17 à 22 ans à la salle du foyer. Durant cette soirée, les participants ont pu apprécier une présentation de la société de sauvetage de Genthod-Bellevue. Après les bons cadeaux et les livres offerts aux jeunes ayant atteint leur majorité civique, la soirée s'est poursuivie dans une ambiance conviviale où les jeunes ont pu faire part de leurs attentes aux autorités communales.

Centre aéré

Le centre aéré est un lieu d'accueil pour les enfants scolarisés et domiciliés sur les communes de Collex-Bossy et Pregny-Chambésy âgés de 4½ à 12 ans. Il est opérationnel pendant les deux premières semaines des vacances scolaires d'été. Cette année, le centre aéré n'était pas complet; il restait quatre places pour la première semaine et sept pour la deuxième. Sur les deux semaines, 37 enfants ont fréquenté le centre aéré, dont 24 de Collex-Bossy et 13 de Pregny-Chambésy.

Les activités se déroulent dans la salle du restaurant scolaire de Collex-Bossy. Selon les conditions météorologiques, des sorties au centre Marignac à Lancy (rencontre inter-centres aérés), un stage de cirque, des activités dans les bois ou dans des aires de jeux ont été organisés. L'encadrement est assuré par une équipe d'éducateurs spécialisés de la Fondation genevoise d'animation socio-culturelle (FASe).

L'appui financier de la commune s'est élevé à Fr. 4'567.00.



Bibliobus

Le bibliobus stationne trois heures, un mercredi par mois, devant le local de la voirie. Une baisse de fréquentation est relevée en 2015 par rapport à 2014. 217 personnes, en 12 passages, ont profité de cet espace avec une moyenne par tournée de 18 personnes pour 1'118 prêts pour les enfants et 444 pour les adultes. Le service est gratuit pour les habitants et la contribution communale s'élève à Fr. 3'107.00.

Chapelle, centre culturel

Sous la présidence pour la seizième et dernière année de Marie-France Dutour et grâce à l'excellente collaboration entre le CPMDT (Conservatoire populaire de musique danse et théâtre), par l'intermédiaire de Gérard Zihlmann, et la commission de gestion de la Chapelle, un programme varié et remarquable a pu être présenté :

- > Concert annuel de la Sinfonietta
- > Cinq concerts de musique classique
- > Troupe de théâtre d'enfants Binokyo sur le thème de l'eau
- > Spectacle de chansons napolitaines et d'airs d'opéras Italiens par le trio Napolincanto
- > Concert de jazz par le trio Less Than Four
- > Spectacle des marionnettes
« Les Croquettes »
- > Exposition de peintures de Didier Philippe avec des paysages d'ici et d'ailleurs
- > Exposition Coll'Art'Boss des artistes et artisans de la commune

Cette liste est complétée par les auditions des professeurs du CPMDT ainsi que celles des élèves de flûte et piano de Laurence Ledrappier.

Le budget des activités culturelles est désormais totalement intégré dans le budget communal.

Ecole

Pour la rentrée d'août 2015, 151 enfants étaient inscrits, 10 de plus qu'en 2014.

Collex-Bossy fait partie de l'Etablissement scolaire Lachenal/Céligny/Collex-Bossy; le directeur est Robert Dupertuis avec lequel la Commune développe une collaboration constructive à laquelle s'associent les enseignants.

Le Conseil d'établissement (CoEt) se réunit au minimum deux fois par an, administré par son directeur, des représentants des Exécutifs, quatre enseignants des deux communes, des représentants des parents d'élèves et l'infirmière scolaire sur invitation.

L'école fête ses 20 ans

La fête a commencé le 13 mars à la Givrine, avec une sortie luge dans des conditions idéales. Le soleil printanier et une neige étin-

celante encore bien présente ont contribué à faire de cette journée un moment inoubliable pour les enfants et les enseignants.

Le deuxième volet a eu lieu le 12 mai. Le matin, ce sont les aînés du village et les enfants du Petit Chevalier qui sont venus applaudir un spectacle de qualité présenté par les élèves après plusieurs mois de travail. Plus tard, en soirée, ce fut le tour des parents. Mariant chant, danse et théâtre, les artistes en herbe ont emporté leur public dans un voyage dans le temps hors du commun. Partis d'une gare fantastique, les enfants ont ensuite exposé diverses saynètes, qu'ils avaient auparavant créées et travaillées avec leur maîtresse de musique et rythmique, Aurora Creux.

Enfin, lors de la fête des promotions du 27 juin, les élèves ont arpenté les rues de Collex-Bossy, arborant fièrement déguisements et



chapeaux originaux en rapport avec le thème de la fête. Le cortège s'est achevé par un lâcher de ballons haut en couleurs, qui a émerveillé petits et grands!

L'implication sans faille des élèves, des enseignants, de l'APE, des parents et ainsi que le soutien financier de la commune ont permis de marquer dignement ces 20 ans dans l'histoire de l'école et du village!

Pascaline Geiser, enseignante

Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) Accueil de midi de 11h30 à 13h30

Dès la sortie de l'école et jusqu'à la reprise des cours, les animatrices et animateurs parascolaires prennent en charge et encadrent les enfants pendant le repas. Le repas est servi par les cuisinières et les aides du restaurant scolaire. Des activités ludiques ou une sieste pour les petits sont organisées après le repas. Les enfants sont ensuite reconduits à l'école.

Accueil de l'après-midi de 16h à 18h

Après le goûter, les enfants se voient offrir un encadrement sous forme de jeux d'intérieur et d'extérieur, d'activités créatrices ou sportives, de visites, de bricolages ou autres. Ils bénéficient d'une écoute de qualité dans un cadre sécurisant avec des adultes bien formés qui donnent leur attention et leur disponibilité. Les enfants sont accueillis sur inscription préalable (à moins d'un cas de force majeure).

La commune finance ces activités par sa contribution au Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire dont le montant s'est élevé à Fr. 153'192.00 en 2015.

Association du Restaurant scolaire

Le bilan est très positif en 2015. Voici les principaux faits marquants qui ont jalonné l'année :

- > Natalia Maurice continue d'assurer avec brio le rôle de responsable de cuisine, secondée par Elsa Lapaire. Marie-France Dutour a présenté sa démission pour le 31 janvier 2015. Emilienne Kenmegne Djom a rejoint l'équipe comme employée polyvalente le 15 octobre 2015.
- > Le Comité adresse des remerciements particuliers à ses précieux bénévoles : Jimmy Pasquali, Ferdinand Sprich, Marie-France Golay et Jean-Claude Dutruel.
- > Au printemps 2015, le comité a enregistré la démission de Frédéric Bruttin, il a été remplacé par Skander Chahlaoui en qualité de trésorier. En novembre 2015, Christine Bader et Caroline Simonin ont également rejoint le comité. Il est maintenant composé de : Cédric Zurn, président, Skander Chahlaoui, trésorier, Valérie Betto, Elise Jaquenoud, Christine Bader, Caroline Simonin.
- > La fiduciaire ACTA SA assure la comptabilité, la facturation et la gestion des débiteurs. La fiduciaire AMS Audit SA a effectué la révision des comptes.
- > Une convention a été signée entre la commune et l'association le 31 mars 2015. Cette convention fixe le mode de collaboration pour l'exploitation du restaurant scolaire.

- > L'année 2015 s'est terminée sur un résultat positif de Fr. 6'411.00. Ce montant a été restitué à la commune, conformément à ce qui est prévu dans la convention, dont sa subvention pour 2015 s'élevait à Fr. 20'000.00.
- > Le Label « Fourchette verte » est maintenu et les contrôles effectués sont très positifs.
- > Un effort particulier est mis sur la qualité des repas servis: produits frais, repas équilibrés, produits du terroir, ceci grâce à la collaboration de Michel Nanchen, cuisinier professionnel.
- > Le bilan concernant les promotions 2015 a été très positif au niveau des stands de nourriture et des animations. Avec le bénéfice du bar, l'association a financé le stand maquillage et le carrousel avions.
- > La procédure pénale engagée contre l'ancienne trésorière du comité suit son cours auprès du Ministère public.
- > Des travaux d'amélioration de la cuisine sont prévus dans le courant de l'année 2016, soit la suppression des armoires en bois et la création d'un plan de travail avec rangements en inox. Il est également envisagé d'acquérir un nouveau four à vapeur dans le courant de l'année 2016.
- > Un exercice d'évacuation a été organisé en septembre 2015 par la Mairie et les pompiers de Collex-Bossy. Cet exercice sera renouvelé chaque année.

Quelques chiffres

Pour l'année scolaire 2014 - 2015, le restaurant scolaire a servi 10'698 repas. Cela correspond environ à 70/75 repas par jour. 124 enfants étaient inscrits au restaurant scolaire. Le prix du repas est inchangé depuis plusieurs années, à savoir Fr. 7.50 pour les

enfants domicilié à Collex-Bossy et de Fr. 10.00 pour les enfants hors commune.

Pour le Comité, Cédric Zurn, président
www.restoscolairecollexbossy.ch
contact@restoscolairecollexbossy.ch



Association de parents d'élèves de Collex-Bossy

Comme chaque année, l'APE a participé à la vie communale et à celle de l'école en organisant ou coopérant à diverses manifestations, dont notamment :

- > Matinée « Jeux de société » en famille et autour d'un petit-déjeuner.
- > Soirée-conférence pour les parents, suivie d'un débat sur la thématique des devoirs à la maison.
- > Chasse aux œufs avec le lapin de Pâques et goûter offert à tous les enfants de l'école.
- > Vide-grenier avec des animations pour les plus petits dont un château gonflable.
- > Fête des Promotions avec un coin pour les petits, le stand pour l'apéritif et la confection de salades et desserts, soutien à une association au Mali sous forme d'envoi de crayons et cahiers récoltés.
- > Accueil le premier jour d'école des parents et des élèves de 1P Harmos par un stand d'information avec cafés-croissants et distribution de réflecteurs à accrocher au sac à dos.
- > Présence à l'apéritif de l'école de la rentrée.

- > Trois lignes de Pédibus et une de Vélobus ont été mises en place le 18 septembre avec à 16h un goûter et un concours de dessins.
- > Confection de la traditionnelle soupe de l'Escalade dans la marmite romaine communale, puis distribution aux élèves et enseignants à midi. Bris de la marmite en chocolat l'après-midi.

Tout au long de l'année, diverses réunions avec les enseignants et le directeur de l'école ont lieu pour mettre au point les différentes activités et pour cibler les besoins auxquels l'APE pourrait répondre. L'association est aussi représentée au Conseil d'établissement CoEt par sa présidente et une déléguée des parents d'élèves.

Pour le comité,
Magali Chahlaoui-Girod, présidente
www.ape-collex-bossy.ch

Espace de vie infantine « Le Petit Chevalier »

En 2015, 52 enfants, soit 29 de Collex-Bossy, 10 de Bellevue et 13 d'autres communes, de 18 mois à quatre ans ont été accueillis.

A la suite de la démission en bloc du comité de l'association en mai 2015, un débat s'est engagé avec les élus et les membres de l'association sur l'opportunité de professionnaliser la structure en la confiant à un gestionnaire spécialisé, en l'occurrence pop e popa.

Tous souhaitant la pérennisation de cette prestation, un nouveau comité de bénévoles expérimentés, présidé par Alexandra Munoz, a été élu pour reprendre le flambeau.

Au seuil des 20 ans de la création du Petit Chevalier, sa fondatrice Monique Fracheboud, a pris sa retraite bien méritée et transmis le relais à Patricia Morel en tant que directrice pédagogique avec l'aval du Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour.

La commune de Bellevue a établi une convention de fonctionnement avec le Petit Chevalier et ainsi contribue à la subvention de l'association au prorata des enfants domiciliés à Bellevue.

La part de Collex-Bossy pour cette subvention s'élève à Fr. 170'000.00 pour 2015.

Crèche intercommunale « Les 4 saisons »

Exploitation, évolution

En août 2005, une structure d'accueil ouvre ses portes pour 36 enfants accompagnés de 12 collaborateurs dans un bâtiment préfabriqué situé à l'orée d'une petite forêt et entourée de nature à Pregny-Chambésy.

En juin 2014, le Groupement intercommunal pour une crèche intercommunale (GIC) confie l'exploitation de la crèche à l'association pop e poppa dans le cadre d'un contrat de prestations.

Le 24 août 2015, la capacité d'accueil est de 68 enfants par jour et de 23 collaborateurs. Le magnifique bâtiment minergie-éco se situe à Bellevue. Ce changement ne se fait pas sans difficultés. Il a fallu intégrer de nouveaux collaborateurs et établir un nouveau fonctionnement. La formation d'équipe et la construction par tous les collaborateurs de la ligne pédagogique permettent de trouver petit à petit une cohérence de travail et un esprit d'équipe. Des journées de formation sont planifiées tout au long de l'année où tous les membres sont présents afin de garantir cette unicité.

L'équipe

Elle est constituée de 23 collaborateurs avec l'engagement en août 2015 d'une éducatrice diplômée tertiaire, deux CFC assistants socio-éducatifs (ASE), trois apprentis ASE, trois aides en formation et une intendante. Deux auxiliaires commencent une formation d'éducatrice tertiaire et un total de cinq apprentis suivent une formation d'assistant

socio-éducatif au sein de la crèche. Une apprentie a brillamment réussie ses examens en juillet 2015.

Pédagogie

Les objectifs pédagogiques de la crèche les 4 Saisons sont de maintenir un rapport à l'environnement en favorisant les activités à l'extérieur et développant les liens avec les animaux (lapins, poissons et escargots partagent le quotidien des enfants). L'équipe propose journallement des projets d'activités comme la mise en place du projet mini-sport. Accompagnés par un coach sportif, les enfants sont sensibilisés à l'effort physique de manière ludique et apprennent également à comprendre et respecter les règles du jeu.

L'ouverture de la structure durant les mois d'été permet d'organiser des loisirs « décloisonnés », c'est-à-dire que les groupes d'enfants sont constitués d'âges mélangés, le regroupement des fratries et donne une dynamique différente.

Les perspectives

107 enfants étaient inscrits à la crèche en 2015. L'équivalent de 67 places à plein temps étaient occupées :

Commune de Bellevue	33.50
Commune de Collex-Bossy	8.50
Commune de Genthod	13.70
Commune de Pregny-Chambésy	11.50

118 enfants sont prévus à la crèche en 2016. Le nombre de places en équivalent plein temps prévu par commune dans le budget 2016 est de 84 places réparties de la manière suivante :

Commune de Bellevue	40
Commune de Collex-Bossy	10
Commune de Genthod	15
Commune de Pregny-Chambésy	19

Isabelle Plater-Zyberk, directrice

L'appui financier de la commune pour le fonctionnement en 2015 s'est élevé à Fr. 222'404.40.

Supernounou – Accueil familial de jour

Cette association, à but non lucratif, qui met en relation les familles d'accueil et celles désireuses de faire garder leur enfant a agrandi son champ d'actions en devenant le 1er janvier 2012 une structure intercommunale subventionnée et composée des communes de la rive droite du lac dont Collex-Bossy. Deux familles de Collex-Bossy ont fait appel à ces ressources.

La subvention annuelle communale s'est élevée à Fr. 12'314.55 en 2015.

Manifestations communales

Apéritif des vœux

Cette soirée conviviale donne l'occasion à la population de rencontrer les membres de l'Exécutif, du Conseil municipal, le personnel ainsi que les représentants des différentes associations communales, les viticulteurs et les nouveaux habitants, elle a eu lieu le 14 janvier.

Elle a été menée par le Président du Conseil municipal, Arnaud Ythier, et l'agape, toujours délicieuse et prisée, a été préparée par l'Auberge communale et servie par Mesdames Piot, Creteigny et Voramwald de l'Union des paysannes. Les discours d'usage ont été agrémentés par la prestation de Nouchine Schopfer, pianiste, et un diaporama fort sympathique, concocté par Dorothea Noll, retraçant toutes les activités de l'année 2014.

Fête des promotions

L'école est finie, la cloche a sonné! Le samedi 27 juin 2015, un soleil radieux illumine Collex-Bossy, il est de bon augure pour la Fête des promotions qui s'annonce.

Les enfants heureux des vacances qui arrivent ont participé au cortège accompagné en musique par la Brante de Bernex avant un lâcher de ballons en l'honneur des 20 ans de l'école. Après les discours, les chants et les félicitations aux 8P, c'est sous un tonnerre d'applaudissements et à toute vitesse que les enfants se sont élancés sur les différentes animations proposées; des châteaux gonflables, un trampoline, des jeux, les poneys, des jeux de boules sur eau, du maquillage,

un carrousel avions et aussi un espace de repos pour les petits.

La Brante a animé l'apéritif et toute la population a pu déguster les délicieux mets confectionnés par les diverses associations communales et deux « food trucks » qui ont permis de diversifier l'offre et réduire la file d'attente. La fête s'est poursuivie bien tard dans la nuit sur des rythmes entraînants proposés par un DJ.

Que tous les organisateurs, personnel communal, commission loisirs, associations du restaurant scolaire et des parents d'élèves, l'école, les pompiers qui assurent la sécurité, les jeunes de la brigade du tri, tous mobilisés pour réussir cette fête, soient très chaleureusement remerciés pour leur dévouement. Ce fut une belle fête placée sous les signes de la détente et la convivialité.

Fête nationale

Malgré des conditions météorologiques un peu mitigées, la Fête nationale 2015 fut belle. La Fanfare de Ferney-Voltaire a gratifié les participants d'un programme riche, varié et une prestation musicale de qualité, l'Écho des pâturages a réveillé le village au son des toupins. Un jeune, Jasper Macdowell, a lu le pacte fédéral, Arnaud Ythier, le nouveau maire, a transmis un message de confiance pour tracer ensemble la route de notre belle commune, et l'assemblée a entonné l'hymne national. Notre fidèle accordéoniste Olivier Emonet a rythmé le cortège des lampions fabriqués par les enfants sous la houlette de Karla Boye et

Sylvie Malherbe, avec le bar du feu toujours très convivial de la Confrérie de l'Épée de Bossy sur Collex, la compagnie des sapeurs-pompiers a régalé nos papilles comme à son habitude. Après l'embrasement d'un magnifique feu de joie, Michel Martinez a mis le feu à la piste de danse.

Sincères remerciements à tous les acteurs ayant œuvrés pour la réussite de cette fête conviviale et rassembleuse au cœur de l'été.

Calendrier de l'Avent

Depuis quelques années déjà, Adeline Roguet et Cornelia Gobat organisent le calendrier de l'Avent à Collex-Bossy. 2015 a marqué la dixième édition! Du 1er au 24 décembre, il permet des rencontres chaleureuses et humaines des habitants vraiment appréciées. Beaucoup de reconnaissance pour l'investissement personnel de ces deux citoyennes.

Fête de l'Escalade

La soirée, sous le thème « Les gentils et les méchants dans la bande dessinée et le cinéma » a débuté le vendredi 11 décembre par un cortège animé par le pétillant orchestre Palenque La Papayera. A l'arrivée, les enfants de l'école ont entonné deux chants toujours très prisés par les parents et les participants à la fête.

Une délicieuse soupe aux légumes préparée par le Confrérie de l'épée de Bossy sur Collex avec les légumes apportés par les enfants de l'école a été servie, le clou de la soirée a été le bris de la marmite en chocolat tant attendue.

Des immenses remerciements sont adressés à tous les organisateurs qui permettent d'animer le village.

Stade Marc-Burdet

Le bâtiment est géré par le Groupement inter-communal du Stade Marc-Burdet dont la présidence est assurée par Arnaud Ythier depuis le 24 septembre 2015.

Pendant cette année, pour répondre à la croissance des membres du FC Collex-Bossy, le Groupement a eu de nombreux débats pour adapter les infrastructures du Stade Marc-Burdet. Les discussions pour éclairer les terrains « Bellevue et Genthod », afin d'augmenter les capacités d'entraînement, se sont poursuivies en tenant compte d'une répartition des coûts des investissements d'une manière différente.

En effet, le Groupement va proposer la révision de ses statuts, qui sera soumise à l'approbation des quatre Conseils municipaux concernés, permettant une répartition égale entre les communes des charges d'investissement que la commune de Collex-Bossy supporte pour la moitié à elle seule à ce jour.

En 2015, année électorale, le Groupement a vu le départ de sa présidente de toujours, Elisabeth Fatton, ainsi que de Jacques Favre, Philippe Schwarm et Marcel Beauverd. Sont arrivés en remplacement, Arnaud Ythier, Isabelle Rasmussen et Bernard Taschini; Michel Stalder a poursuivi son mandat pour une nouvelle législature.

Différents supports de communication sont à disposition pour informer la population de la vie communale.

Collex-Bossy infos

2015 étant une année de changement de législature, le journal communal n'a paru qu'à trois reprises au lieu de quatre. Cette parution informe des différentes activités et événements qui se déroulent sur la commune, mais met aussi en valeur les bénévoles, les artistes et figures locales.

Site internet

Le site web de la commune www.collex-bossy.ch, dont la gestion dynamique est confiée à Isabelle Isch secondée par Laure Métayer, rencontre un vif succès par le nombre de visiteurs qui s'y intéressent. Il propose de constantes améliorations vers une administration connectée qui facilite la vie des administrés. En ligne, les habitants trouvent les principales informations utiles. Ils ont la possibilité de télécharger les règlements et formulaires en format pdf. Une page Facebook est également à disposition et informe des actualités.

Tous-ménages

Une dizaine de tous-ménages ont été distribués en 2015.

Compte rendu administratif

Il est publié une fois par année. Pour chaque citoyen qui le demande, une version papier est envoyée; la version électronique est téléchargeable sur le site internet. Il est illustré en 2015 par les photos aériennes en pleine page de Patrick Bernard, gracieusement offertes.

Pompiers

La compagnie des sapeurs-pompiers est attractive, elle compte au 1er janvier 2015 un effectif de 25 sapeurs, chaque année de nouveaux sapeurs viennent étoffer l'effectif.

Rétrospective

Le point fort de l'année 2015 : l'inspection de la compagnie par l'Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires (OCPPAM). Tous les trois ans, la compagnie est inspectée tant administrativement que du point de vue de l'organisation et la formation. Elle permet de contrôler l'aptitude de la compagnie à assurer des interventions selon le règlement officiel sans risque pour les différents sapeurs. La préparation de l'inspection a occupé la compagnie une grande partie de l'année et a permis de rafraîchir les connaissances de base et techniques d'interventions.

L'inspection s'est déroulée en deux parties, la première consistait au contrôle des documents administratifs et la seconde à l'évaluation des connaissances et de la technique lors d'une intervention avec un exercice d'engagement.

Le niveau de l'administratif a été qualifié de très bon par l'inspecteur en charge dans son bilan. Du point de vue de l'instruction et de l'engagement, le niveau est également bon. Il convient toutefois de consolider certaines connaissances et le local devrait être aménagé de vestiaires pour femme. Il faut relever la présence de toute la compagnie pour cet engagement. Prochain rendez-vous en 2018!

Polycom

La compagnie s'est procuré six nouvelles radios de ce type et les sapeurs ont suivi une formation approfondie pour permettre les réflexes automatiques nécessaires à leur utilisation. Quatre radios supplémentaires viendront compléter le lot. Les anciennes radios seront utilisées à l'avenir par le groupe des porteurs d'appareils respiratoires.

Projet intercommunal

Le projet de coopérations intercommunales entre les communes de la rive droite du lac par un regroupement des chefs d'interventions reste à l'étude. Le choix pour un nouveau véhicule intercommunal destiné au piquet a été défini et le concept de tournus des piquets des chefs d'interventions ont été présentés aux responsables exécutifs des communes.

Points forts de l'année

La compagnie est intervenue à trois reprises durant l'année 2015. L'Etat-major s'est réuni à 10 reprises pour planifier et organiser les différentes stratégies d'avenir de la compagnie.

Huit exercices de compagnie, sept exercices de porteurs d'appareil respiratoire, six exercices de travail en hauteur détachement antichute et un cours de cadre ont été planifiés et organisés.

Trois écoles de formation ont été effectuées et une école de sous-officier. Cinq aspirants ont été admis. La compagnie n'a enregistré aucune démission, ni aucun départ à la retraite.

Elle a participé activement à la Fête du 1er août et a collaboré à sept activités communales par des gardes.

Les comptes 2015 sont positifs et tenus d'une manière implacable par le Fourrier Stéphane Aebischer. Le budget de fonctionnement 2016 est en augmentation de 11%.

2016 sera une année charnière avec le départ à la retraite du Capitaine Frédéric Probst après 28 ans de service et 11 ans de commandement.

www.pompiers-collex.ch

Protection civile **Office régional de protection civile (ORPC)**

L'ORPC de Valavran réunit sept communes pour environ 37'000 habitants, huit interventions sont relevées en 2015. Cet organisme met également ses forces à disposition dans certains domaines. Le processus de professionnalisation et de regroupement des ressources de la protection civile est engagé. Le poste du commandant a été professionnalisé en 2015 avec une aide dans les tâches administratives par une assistante de l'office à 80%.

Remise en état d'un chemin pédestre longeant la Versoix

Le tronçon démarre au lieu-dit « Pont de Bossy » et se termine au pied des escaliers naturels situés dans un coude de la Versoix. L'objectif était de rendre praticable un cheminement souvent boueux et envahi par la végétation. L'action de la protection civile

a été de creuser un sillon et d'y déposer une épaisseur de copeaux de bois servant de revêtement.

Les bords de la Versoix ont été également été nettoyés et désencombrés. Quinze hommes ont réalisé ces travaux maniant la pelle, la pioche et le râteau mais aussi une pelle rétro, le tout appuyé par quatre brouettes à chenilles afin de convoier les copeaux de bois jusqu'à leur emplacement définitif; cinq jours de cours pour mener à bien ce chantier ont été nécessaires.

Escalier du canal Estier

Le bois de l'escalier situé sur la droite du canal Estier, vermoulu avec le temps, était devenu dangereux. Il a fallu déposer un escalier provisoire, retirer la structure en bois et la remplacer par une structure en béton, puis fixer de nouvelles marches. Celles-ci ont ensuite été ajustées avec précision pour obtenir finalement un ouvrage très esthétique et de qualité. La tâche ne fut pas facile en raison notamment de l'inclinaison de la pente et du poids des blocs. Ce travail a été effectué en moins de trois jours par quatre hommes. A l'heure actuelle l'escalier est à nouveau praticable pour le plus grand plaisir des promeneurs. Merci à toute l'équipe de l'ORPC pour ce magnifique travail qui rend ces deux promenades encore plus belles.

ORPC Valavran

Office intercommunal PCI
Rue des Moulins 6, 1290 Versoix
T/F 022 775 66 56
www.orpcvalavran.ch
Commandant: Stéphane Granger

Le rapport annuel complet de la protection civile peut être téléchargé sur le site internet : www.collex-bossy.ch (Rubrique: vivre à Collex-Bossy, sécurité, protection civile)

Barrière douanière de Bossy

Les autorités communales tiennent fermement à ce que la circulation des véhicules privés reste interdite entre 19h et 7h au passage douanier de Bossy. Hormis les TPG, cet accès ne permet pas la mobilité transfrontalière pendant cet horaire. Depuis quelques années, une société privée de surveillance est en charge des ouvertures et fermetures de la barrière et profite de sa présence sur la commune pour effectuer des rondes de surveillance afin d'assurer la sécurité aux abords des bâtiments et espaces communaux.

Décorations de Noël

Les enfants de l'école, et leur enseignant Fred Bühler, ont décoré avec une créativité remarquable la fontaine de la route de Vireloup en représentant cette année les habitants et les habitations de la banquise. Les enfants du Petit-Chevalier ont, quant à eux, décoré magnifiquement le sapin dans le rond-point de la poste avec des matériaux de récupération. Les employés communaux ont décoré la voirie et les alentours et les deux adjointes la fontaine de Bossy.

Merci à tous pour avoir illuminé le village pour le plus grand plaisir des passants.

Forêts

L'association des propriétaires de forêts a géré la première phase de coupe de bois de la commune. Suivant un plan d'entretien établi, ce dernier devrait s'étendre jusqu'en 2021.

Fouille archéologique à Bossy

Le projet de construction d'un petit immeuble villageois a nécessité une opération de diagnostic archéologique sur les 1500 m² de la parcelle. Cette fouille préventive a révélé un habitat rural de la fin du haut Moyen Âge, probablement occupé jusqu'aux 12-13^e siècles. Il est caractérisé par plus d'une centaine de grandes fosses pour poteaux de bois et quelques fosses-silos pour le stockage des céréales. L'ensemble des structures définit le plan d'un grand bâtiment ou celui de plusieurs constructions alignées entre elles. Plusieurs grandes fosses marquent le fond de cabanes semi-enterrées. Au nord-ouest, un large espace avec pour seule structure un

grand puits, indique probablement une place ou une cour donnant sur la route.

Une dizaine de tombes, orientées nord-ouest/sud-est, signalent le bord nord de l'ancien cimetière : trois d'entre-elles sont probablement contemporaines des premières églises. Les autres doivent être datées entre le 16^e siècle et le 19^e siècle.

Dès l'abandon du site au courant du Moyen Âge, aucune construction n'est venue perturber ce site. Sur une carte de 1825, la parcelle est occupée par des potagers. A la fin du 19^e siècle les légumes sont remplacés par une vigne. C'est celle-ci qui perturbera le site : on a pu mettre en évidence les sillons ainsi que de nombreux trous de racines des ceps de vigne.

Gaston Zoller, service cantonal d'archéologie

Nettoyage des bois

Le traditionnel nettoyage des bois a eu lieu le samedi 5 septembre par un temps maussade et une forte bise. Une vingtaine d'habitants courageux, parmi lesquels trois enfants, des conseillers municipaux et l'Exécutif au complet, ont répondu présent à l'appel lancé par la commission des infrastructures. Des déchets en tous genres ont été ramassés et ont rempli une grande quantité de sacs. Merci à tous ces bénévoles.

Unireso

La population genevoise s'est prononcée en faveur d'une baisse du prix des billets et abonnements Unireso proposés par les transports publics genevois. Cette baisse de tarif

impactant de manière significative les recettes des TPG, les transports publics genevois sont contraints d'abandonner le rabais de Fr. 50.00 offert aux nouveaux abonnés dans le cadre d'offres promotionnelles. La commune renouvelle sa contribution de Fr. 50.00 pour le premier abonnement des jeunes qui débiteront le cycle d'orientation; en 2015 seuls trois ont fait valoir cette subvention.

Carte journalière CFF

La possibilité offerte d'acheter une fois par année une carte journalière à moitié prix pour les détenteurs d'un abonnement demi-tarif CFF rencontre de nombreux amateurs. Le budget 2016 prévoit de renouveler cette action mais pour deux cartes par année.

Bus scolaire

Une nouvelle ligne de bus scolaire 83 a été mise en service afin de faciliter le trajet des écoliers. Elle effectue le tracé Bossy - Collex/école - Vireloup - Richelien - Colombières. Cette ligne scolaire est réservée exclusivement aux élèves du Cycle d'orientation des Colombières.

Transports publics

Des discussions ont été entamées pour un éventuel prolongement de la nouvelle ligne de bus U jusqu'à Bossy. La ligne Z est prolongée aussi le samedi jusqu'à Versonnex.

Mobilité douce

Le Conseil municipal n'a pas alloué de subvention communale pour l'achat de vélos électrique en 2015. Toutefois, la subvention cantonale de Fr. 250.00 peut toujours être obtenue auprès de la commune.

Bornes SIG

Habiller les bornes SIG de photos de la commune, voilà ce que proposent les Services Industriels de Genève (SIG). Cette offre a été faite aux 45 communes genevoises, qui, jusqu'en 2017, peuvent en profiter à raison de deux par année. En 2015, c'est une borne au chemin de la Carpendelière et une borne au chemin Marc-Emery qui ont été embellies.

Ruisseau du Marquet

Les travaux de remise à ciel ouvert du Marquet et de prévention des inondations sont terminés, la traversée pédestre au niveau du chemin de Saint-Oyend a été réalisée pendant les travaux de réfection de la route de Vireloup par la commune de Bellevue durant l'été 2015. L'inauguration est prévue en 2016.

Récupération des déchets

Trois espaces sont à disposition :

- > Derrière le local voirie-feu à Collex
- > Au parking du Stade Marc-Burdet
- > Sur la place de l'ancienne Laiterie à Bossy

Ces trois espaces, constitués de bennes enterrées, ont plusieurs atouts non négligeables. Les déchets ménagers tels que PET, verre, papier, alu, fer blanc, piles et les capsules de café peuvent y être déposés. Ces espaces permettent un libre accès tout au long de la journée. Nous devons malheureusement déplorer l'incivilité de certaines personnes qui déposent leurs déchets hors des bennes.

En ce qui concerne les encombrants et la ferraille, ils doivent être apportés directement à l'espace de récupération et recyclage (ESREC) des Chanâts, sur la commune de Bellevue.

Aires de compostage

Trois aires sont à disposition :

- > Chemin des Houchettes
- > Chemin du Crest-d'El au Stade Marc-Burdet
- > Route de Bois-Chatton à Bossy

Il est rappelé que tous les restes alimentaires cuisinés sont strictement interdits. Seules les épluchures de fruits, de légumes ainsi que les déchets de jardin sont autorisés. Un projet de récupération des déchets de cuisine devrait voir le jour en 2017.

Recyclage

Pour la commune, la récupération se traduit par les poids moyens suivants (par habitant en kg/an) :

Ordures ménagères incinérées	185.68	v
Verre	28.52	^
Papier	33.01	v
Divers (PET, aluminium, fer blanc, textiles)	8.00	^
Taux de recyclage	56.3%	^

La population est invitée à poursuivre ses efforts pour optimiser ces taux de recyclage.

GICORD – Groupement intercommunal de compostage de la rive droite du lac

Les installations ont traité 3'353 tonnes de déchets verts au cours de l'année 2015, en diminution de 244 tonnes par rapport à 2014 (-6.8%).

Les quantités provenant des communes et de l'ESREC a diminué cette année, même si les variations s'avèrent différentes de l'une à l'autre. La canicule pendant l'été pourrait être

responsable de la diminution. En revanche, l'entreprise Jacquet a augmenté ses apports à 467 tonnes (+ 23.5%) dus aux livraisons depuis ses pépinières.

Le nombre de taxes de tri est en nette diminution, passant de 124 en 2013, à 76 en 2014 et 61 en 2015. Quant au poids moyen par convoi, le plus bas se situe à Bellevue et le plus élevé à Collex-Bossy.

Le GICORD accepte des souches d'arbres depuis janvier 2014 et en a traité 134 tonnes en 2015.

L'entreprise Jacquet a exploité le site à entière satisfaction durant l'année 2015. Les collaborateurs n'ont pas ménagé leurs efforts pour satisfaire autant les communes que les entreprises privées qui ont amené des déchets verts au GICORD. Ils ont également broyé, composté et écoulé l'ensemble de ces matériaux à la satisfaction du GESDEC (Service de géologie, sols et déchets), qui contrôle la conformité de l'exploitation du GICORD.

Pour sa 16e année d'exploitation, le GICORD a très bien rempli la mission confiée par les communes en 1999, à savoir composter les déchets verts à un prix favorable et sans nuisance.

Des remerciements sont adressés à l'entreprise Jacquet, aux services voiries des communes membres qui font des efforts pour livrer des déchets plus propres, ainsi qu'aux membres du comité et du conseil intercommunal pour leur confiance et collaboration.

Décharge bioactive

En raison de la croissance démographique et économique de Genève, la décharge au Nant-de-Châtillon arrive à saturation. La recherche d'un nouveau site pour une décharge bioactive à ciel ouvert sur le territoire genevois, à l'horizon 2022, en remplacement de celui précité, pour les résidus de combustion de l'usine des Cheneviers, est en cours. Plusieurs sites potentiels sont répertoriés sur tout le canton. Certains sont situés sur les territoires de Versoix et Collex-Bossy. Les deux communes sont mobilisées pour intervenir sur ce dossier avec le soutien de plusieurs associations concernées afin de s'opposer à l'implantation potentielle d'une décharge.

Une résolution a été votée en ce sens à l'unanimité par le Conseil municipal et adressée au Conseil d'Etat. La commune voisine de Genthod a également voté une résolution contre ce projet.

DCMI-ME – Décharge contrôlée pour matériaux inertes – Matériaux d'excavation non pollués

Une enquête publique du plan directeur DCMI-ME s'est déroulée du 20 mars au 19 mai 2015. Les communes concernées, à savoir Collex-Bossy et Bellevue, par le projet de décharge contrôlée de matériaux inertes d'excavation et de remblai antibruit sur les sites du Crest-d'El-Biolays et Bracasset, proches de l'autoroute, collaborent activement pour un aménagement qui préserve les riverains.

Une résolution édictant les conditions requises à l'implantation de cette exploitation a été votée à l'unanimité par le Conseil municipal et adressée au Conseil d'Etat.

Nuisances de l'aéroport

L'association transfrontalière des communes riveraines de l'aéroport ATCR-AIG a présenté une étude d'impact des nuisances du développement de l'aéroport prévu à l'horizon 2030.

L'accroissement de la capacité aéroportuaire de l'aéroport de Genève (PSIA – plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique) a des conséquences sur la commune et demandera de concentrer attention, action et vigilance de tous les instants pour le respect des mesures envisagées.

Autorisations de construire

La commission en charge s'est réunie régulièrement au rythme des projets de construction, rénovation ou agrandissement sur le territoire communal. Elle étudie avec sérieux les demandes soumises en respectant au mieux le cachet villageois de la commune.

Drainage/collecteurs

Des travaux de remplacement d'un collecteur de drainage perforé par les racines des arbres ont été exécutés à l'aire de jeux de l'esplanade communale.

Des travaux sur les collecteurs des eaux pluviales au Pré-de-l'Orme et chemin de l'Orcy ont été réalisés en raison de leur vétusté. Ils complètent la série des travaux d'assainissement des eaux pluviales qu'a conduite la commune au cours de ces dernières années sous la supervision d'un bureau d'ingénieurs. D'autres travaux sont prévus en 2016.

Radar

Le radar de surveillance de la vitesse sur le domaine communal est régulièrement posé aux endroits jugés stratégiques.

Réaménagement du passage piéton Poste/route de Vireloup

Des travaux de sécurisation ont été effectués, ils ont permis de renforcer la sécurité des piétons et éviter le stationnement des véhicules sur cette route.

Fermeture de la circulation au chemin du Crest-d'El

Un projet de mise en impasse du chemin du Crest-d'El à la hauteur de la route de Vireloup afin d'en réduire le trafic de transit et assurer plus de tranquillité aux piétons et cyclistes est toujours à l'étude et devrait être réalisé en 2016 après le dépôt d'une autorisation de construire et l'enquête publique qui va l'accompagner.

Balayeuse

Après plus de dix ans de bons services, la balayeuse communale présente des soucis mécaniques dus à son âge. De nombreuses solutions de remplacement ont été envisagées. Après discussions avec la commune de Bellevue, une collaboration intercommunale par le partage d'une balayeuse déjà acquise par Bellevue a été conclue à des conditions avantageuses pour Collex-Bossy. Cette optimisation des charges d'amortissement et d'investissement de cette machine essentielle à la propreté de la commune est bienvenue. L'ancienne balayeuse servira d'appoint pour les petits travaux.

Abribus Vireloup

Dans le cadre de la commission aménagement et mobilité du Groupement des communes de la rive droite du lac, un choix pour un abribus a été défini. Le but principal étant de trouver une harmonie des abribus sur la rive droite tant au niveau de l'aspect visuel que fonctionnel. Suite au déplacement de l'arrêt de bus Vireloup consécutif aux travaux liés à l'aménagement du Marquet, un nouvel abribus a été installé.

Ferme Constantin

Les relevés en trois dimensions du géomètre ont été réalisés. Ils permettent de visualiser les volumes espaces à disposition. Une étude de concept est initiée afin de déterminer l'affectation et la faisabilité de la réhabilitation de la ferme. Les résultats attendus en 2016 permettront de proposer un projet qui prend en compte les besoins de notre population. Une séance d'information sera programmée en 2016.

Cimetière

Des luminaires ont été installés dans l'allée principale.

Auberge communale

L'auberge communale est équipée d'une alarme anti-effraction reliée à un service de sécurité.

Plan directeur communal

En consultation à la mairie ou sur le site : ge.ch/amenagement/pdcom-collex-bossy.

Toutes les communes ayant établi un plan directeur ont l'obligation de le réviser dans les trois ans suivant l'approbation du PDCn (Plan directeur cantonal) par la Confédération (art. 10, al.9 LaLAT), soit jusqu'en avril 2018.

Selon l'approbation du plan directeur cantonal, des parcelles agricoles pourront être déclassées à Collex-Bossy.

Un plan de site pour Bossy est en cours d'élaboration et discussion.

Mandat d'études parallèles (MEP)

Le MEP porte sur l'aménagement de la partie non bâtie de la parcelle communale no 792, située au nord du village de Collex, dans le prolongement direct du centre de la localité et sur un périmètre élargi permettant d'englober d'autres équipements communaux y compris la ferme Constantin. Il a été entrepris en 2014 et le collège d'experts a formulé à l'intention de la Commune des recommandations générales fondées sur les propositions reçues :

> Conserver les vues sur La Chapelle et son écrin de verdure ainsi que sur l'église et le grand paysage.

> Réduire au maximum la présence des voitures en surface (circulation et parcage) et regrouper le stationnement (environ 150 places) en un seul parking souterrain

à la fois public et privé, accessible depuis la route de Collex ou le chemin des Houchettes ; le cas échéant, envisager la possibilité de relier les sous-sols existants et futurs, pour en regrouper les accès.

> Maintenir et intégrer les bâtiments publics existants (voirie et école/garderie, mairie).

> Réaménager la route de Collex, en particulier avec des bandes cyclables à double sens, des plantations de part et d'autre et la relocalisation de l'arrêt de bus, pour formaliser l'entrée du village.

> Privilégier les arrêts de bus « en encoche ».

> Aménager un espace central reliant la route de Vireloup au chemin des Houchettes et connecté aux équipements publics du centre ; favoriser la sobriété des aménagements extérieurs, qui entretiennent un lien paysager direct avec la campagne.

> Prévoir une extension du village (secteur non bâti à déclasser) sous forme de volumes isolés (type « bâtiments de parc »), présentant les caractéristiques suivantes :

- > Maximum trois logements par niveau ;
- > Rez-de-chaussée perméables et ouverts ;
- > Prolongements extérieurs collectifs depuis le pied des façades (potagers, etc.) ;
- > Implantations alternées des volumes.

> Etudier les modalités de suppression du giratoire avec adaptation éventuelle des principes de priorité et de réalisation d'un carrefour élargi surélevé.

- > Etudier les modalités de création d'une zone 30 km/h sur la route de Collex et la route de l'Etraz, reliée à un espace-rue central apaisé cohérent.
- > Ferme Constantin : établir une étude de faisabilité en vue de sa reconversion en locaux d'usage public (marché couvert, salle de spectacle, salles d'associations...); renoncer à l'implantation d'un nouveau volume.
- > Prévoir un système énergétique efficient pour le nouveau quartier, en veillant à la bonne intégration des éventuels capteurs solaires (vues depuis Bossy en particulier).

Sur la base de ces recommandations, la commune va lancer un concours d'architecture, initier la procédure d'autorisation de construire et procéder à la demande de modification de zone.



Le bouclage des comptes 2015 a été approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal sur recommandation de la commission des finances, qui a revu les comptes de fonctionnement, les comptes d'investissement, la présentation de la première lecture des comptes, le rapport de l'organe de révision des comptes, ainsi que tous les rapports des groupements intercommunaux. La commission est remerciée pour son travail d'analyse et de suivi.

Les comptes font apparaître un excédent de Fr. 505'698 créé par des recettes fiscales plus élevées qu'anticipées ainsi qu'une optimisation de certaines charges.

Un amortissement complémentaire de Fr. 200'000 prévu dans le budget 2015 a été opéré. La commune n'a pas de dettes et dispose d'une capacité d'auto-financement substantielle.

Le centime additionnel reste inchangé à 46.

Comptes de fonctionnement 2015 (en Fr.)

Total des charges	4'153'703
Total des revenus	4'659'401
Excédent de revenus	505'698

Pour rappel, en 2014 le total des charges et celui des revenus était de Fr. 4'013'854 et Fr. 4'396'096.

Budget de fonctionnement 2016 (en Fr.)

Total des charges	4'199'871
Total des revenus	4'209'483
Excédent de revenus	9'612

Compte de fonctionnement 2015 (en Fr.)

Par fonction

Fonction	Description	Budget	Comptes	Réalisé/budget
Charges				
0	Administration	1'639'215	1'621'204	99%
1	Sécurité	243'102	202'988	83%
2	Ecole	472'536	456'909	97%
3	Culture et loisirs	351'702	293'874	83%
5	Social	730'231	683'003	94%
6	Trafic	270'371	241'083	89%
7	Environnement	459'415	418'945	91%
9	Impôts et finance	155'376	226'695	146%
	> Frais de perception 3%	110'000	106'872	97%
	> Rétrocession France	16'044	15'376	96%
	> Pertes s/débiteurs	0	81'778	-
		4'321'948	4'153'703	96%
Revenus				
01	Conseil municipal	0	27'807	-
05	Administration	1'000	14'316	117%
08	Immeubles	140'000	152'636	109%
09	Divers: SIG	45'000	49'979	111%
1	Sécurité	18'500	26'000	141%
2	Ecole	10'000	11'420	114%
3	Culture, Sports et loisirs	10'000	46'527	465%
5	Social	3'100	20'846	672%
6	Trafic	0	6'723	-
7	Environnement	2'000	21'683	1084%
9	Impôts et finance	4'112'092	4'282'263	104%
	> Personnes physiques	3'440'496	3'666'917	107%
	> Personnes morales (sociétés)	25'056	-734	-3%
	> Péréquations intercommunales	630'040	583'871	93%
		4'341'692	4'659'401	107%

**Comparaison des comptes
de fonctionnement 2014-2015 (en Fr.)**

Description	2014	2015
Charges		
Charges de fonctionnement	3'156'305	3'266'287
Amortissements	857'549	887'416
	4'013'854	4'153'703
Revenus		
Impôts et péréquations	4'017'851	4'258'968
Autres recettes	378'245	400'433
	4'396'096	4'659'401
Résultat net au bilan	382'242	505'698

Bilan au 31 décembre 2015 (en Fr.)

Description

Actif**Patrimoine financier**

Liquidités	7'463'596
Comptes courants, transitoires	500'197
Impôts à encaisser	2'176'413
Immeubles et placements	3'289'185

Patrimoine administratif

Investissements à amortir	4'349'004
Subv. Stade Marc-Burdet à amortir	607'654
MEP (sans amortissement)	182'410
Participations (BCGE, SIG, Coficoge)	852'681

19'421'141**Passif****Fonds engagés**

Engagements courants	272'068
Fonds déco/bienfaisance	77'302
Provision travaux en cours sur les collecteurs	24'000
Provision impôts (70%)	1'543'077
Fonds PC + infrastructure	276'069

Fonds propres

Fortune	17'228'625
---------	------------

19'421'141

**Comparaison des comptes
du bilan 2014-2015 (en Fr.)**

Description	2014	2015
Actif		
Patrimoine financier	12'259'018	13'429'392
Patrimoine administratif	6'882'719	5'991'749
	19'141'737	19'421'141
Passif		
Fonds engagés	2'418'810	2'192'516
Fonds propres	16'722'927	17'228'625
	19'141'737	19'421'141

Plus d'information sur le site internet de la
commune et celui de la surveillance des communes :

> www.collex-bossy.ch

> ge.ch/surveillance-communes



Nos remerciements s'adressent :

- > aux élus passés et présents, qui s'engagent, assument des responsabilités pour que fonctionne notre démocratie locale ;
- > aux collaborateurs de la mairie qui assurent la pérennité administrative et opérationnelle, et nous ont guidés avec compréhension et patience dans nos novices découvertes ;
- > aux volontaires et bénévoles qui animent leurs associations, leur brigade, leurs comités, nos fêtes, servent les repas à nos enfants, les entraînent et les distraient ;
- > aux collègues des communes genevoises qui nous ont accueillis avec bienveillance ;
- > aux services du Canton qui nous ont apporté leur concours ;
- > aux habitantes et habitants de nos villages et hameaux qui nous apportent leur confiance.

Un hommage particulier est destiné à Elisabeth Fatton dont l'énergie, l'exemple, la réussite et la confiance, m'ont convaincu de continuer l'ouvrage qu'elle a entrepris pendant ses mandats successifs.

Arnaud Ythier

Maire

Tous les renseignements, tels que :

- > Carte d'identité
- > Passeport
- > Passeport provisoire
- > Loi sur le séjour et l'établissement des confédérés
- > Office cantonal de la population
- > Service des légalisations
- > Ecole
- > Restaurant scolaire
- > Petite enfance
- > Centre d'action sociale
- > Sécurité
- > Poste de police de Versoix
- > Ramonage
- > Office postal
- > Voirie

se trouvent sur www.collex-bossy.ch ou peuvent être obtenus sur simple appel téléphonique à la mairie.

Cimetière

Nous vous rappelons que, pour tous les ensevelissements, les familles doivent préalablement prendre contact avec la Mairie. Cette règle doit également être observée ultérieurement lorsque la pose d'un monument funéraire est envisagée.

Etat civil

Arrondissement de l'état civil

47 route de Pregny, 1292 Pregny-Chambésy
T 022 758 03 20/21
etatcivil@pregny-chambesy.ch

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi 8h30 à 11h30 ou
sur rendez-vous

Officiers d'état civil :

André Gafner et Christine Panier Gay

Récupération et recyclage des déchets

Le tri des déchets doit être respecté, selon les possibilités énumérées ci-dessous.

Levée des ordures ménagères non compostables le mardi dès 6h

Les sacs d'ordures ménagères doivent impérativement être déposés dans des conteneurs. Les conteneurs ne peuvent être déposés que la veille au soir des jours de levée et doivent être rentrés dans les plus brefs délais, mais le jour même.

Concessionnaire :

Transvoirie SA
93 route du Bois-de-Bay
1242 Satigny
T 022 306 15 15

Espaces de récupération

Entre 7h et 20h

- > Derrière le local voirie-feu à Collex
- > Au parking du Stade Marc-Burdet
- > Sur la place de l'ancienne Laiterie à Bossy

Déchets compostables et de jardin

- > Chemin des Houchettes
- > Chemin du Crest-d'El au Stade Marc-Burdet
- > Route de Bois-Chatton à Bossy

Les branches doivent être coupées à 1 m de long et 20 cm de diamètre.

Déchets de cuisine

Les déchets de cuisine seront récupérés sur le territoire communal dès le premier semestre 2017.

Centre de récupération et recyclage des déchets ESREC

Chemin des Chanâts
1293 Bellevue
T 022 774 09 50

Heures d'accès :

Lundi au vendredi de 14h30 à 19h30
Samedi de 9h30 à 17h

Fermé le dimanche et les jours fériés
L'ESREC, gardienné, est inaccessible en dehors de ces horaires.

Conditions d'accès et d'évacuation des déchets :

- > Les apports des particuliers sont gratuits et non limités.
- > Les apports des artisans et les commerçants ne sont pas acceptés.

> Il est formellement interdit de déposer des déchets hors des emplacements prévus à cet effet ou en dehors de l'enceinte.

Matériel récupéré :

Déchets encombrants, ferraille, matériel électrique, électronique de bureau, cartouches toner, tubes néon, déchets spéciaux, bois, gravats, déchets de jardins, huile végétale, huile minérale, pneus déjantés, batteries, piles, textiles, verre, pet, alu, fer-blanc, papier, carton, capsules de café.

Les matériaux suivants ne sont pas acceptés :

Ordures ménagères, cadavres d'animaux, déchets d'origine hospitalière, médicale ou paramédicale, épaves de voitures, déchets industriels, déchets d'amiante, déchets spéciaux des artisans et des commerces.

Les déchets professionnels ne sont pas acceptés tant dans nos espaces de récupération voirie-feu, Stade Marc-Burdet et Bossy qu'à celui des Chanâts.

Taille des haies

La Mairie rappelle les dispositions de la loi sur les routes (L 110) :

« Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4.50 mètres au-dessus du niveau de la chaussée toutes branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies ne peuvent excéder une hauteur de 2 mètres. »

Les parcelles et les banquettes herbeuses doivent être nettoyées et entretenues régulièrement.

Quant à la loi sur les cultures et les fonds ruraux, elle stipule que les propriétaires dont les parcelles sont envahies par des éléments de nature à infecter les fonds sont tenus de les traiter et de les nettoyer.

Feux de jardins

En vertu de la loi sur la gestion des déchets (L120), entrée en vigueur en 1999, la population est informée que les feux de jardins sont strictement interdits sur le territoire du canton de Genève lorsqu'une collecte de déchets organiques est organisée par la Commune.

Si la Commune ne procède à aucune collecte, seule l'incinération en plein air de déchets secs naturels provenant des forêts, des champs et des jardins est tolérée, pour autant qu'il s'agisse d'une petite quantité de moins de 0.5 m³ et qu'il n'en résulte pas de nuisances excessives pour le voisinage.

Tondeuses à gazon

Souffleuses à feuilles

(art. 10B de la loi F 3 10.03)

L'usage des tondeuses à gazon équipées d'un moteur à explosion est interdit :

- > de 20h à 8h du lundi au samedi
- > le dimanche et les jours fériés

L'usage de machines à souffler les feuilles équipées d'un moteur à explosion est autorisé uniquement du 1er octobre au 31 janvier.

Durant cette période, il est interdit d'en faire usage :

- > de 20h à 8h du lundi au samedi
- > le dimanche et les jours fériés
- > sur les chemins forestiers

Autorisation pour travaux et dépôt sur la voie publique

Aucune tranchée pour l'installation ou la réparation de canalisations, égouts, eau, gaz, électricité, etc. ne peut être faite sur le domaine public sans une autorisation écrite de la Mairie.

Aucun matériel, quel qu'il soit, ne peut être déposé sur le domaine public communal sans autorisation préalable écrite de la Mairie.

Sur accord, une contrepartie financière et un délai d'entreposage peuvent être convenus.

Chiens

Les chiens doivent être tenus en laisse dans tout l'espace du centre communal, jeux d'enfants et école. Ils sont interdits au cimetière et dans les bâtiments communaux. Ils doivent être tenus en laisse aux abords des cultures. Il est demandé de ne pas laisser les chiens souiller les trottoirs, les parcs, ou les bandes herbeuses près des habitations.

Piscines

Les produits de traitements utilisés pour la désinfection des eaux des piscines (hypochlorite de sodium, eau de Javel, acide chlorhydrique, etc.) sont toxiques. Leur manipulation et leur élimination nécessitent certaines précautions afin d'éviter toute atteinte aux personnes ou à l'environnement. Vu la loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) et son ordonnance d'application (OEaux), les propriétaires de piscines familiales sont tenus de respecter certaines mesures.

Les restes de produits de traitement sont des déchets spéciaux qui doivent être retournés au fournisseur ou déposés dans l'un des trois espaces récupération (ESREC) de Châtillon, de la Praille, ou des Chanâts.

La « Directive sur l'évacuation des eaux des piscines familiales » informe des bonnes pratiques en la matière. Elle est disponible sur le site Internet de l'Etat de Genève www.ge.ch/eau/directives

Pour tout renseignement complémentaire :
Secteur de l'inspection et de la police de la protection des eaux
Direction générale de l'eau
T 022 546 74 03
F 022 546 74 01
Info-service : 022 546 76 00
eau@etat.ge.ch

Déneigement

Par respect pour l'environnement, le salage sur l'ensemble du territoire communal est réduit. Les employés communaux procèdent au déneigement des voies prioritairement utilisées par les TPG, puis des routes communales.

Chaque propriétaire est tenu de déneiger son pas de porte afin d'assurer sa sécurité et celle des autres usagers.



- > Amicale de pétanque
- > Association des parents d'élèves
- > Association du restaurant scolaire
- > Badminton mixte
- > Chœur de la Prêle
- > Chœur Epsilon
- > Compagnie des sapeurs-pompiers
- > Confrérie de l'Epée de Bossy sur Collex
- > Cours de musique
- > Cours de Yoga, Pilates, Zumba
- > Football club de Collex-Bossy
- > Gymnastique dames
- > Harmonie de Genthod-Bellevue
- > Judo club de Collex-Bossy
- > Paroisse catholique de Collex-Bossy
- > Paroisse protestante des 5 communes
- > Ski club de Bellevue, Collex-Bossy et Genthod
- > Société de laiterie de Bossy
- > Société de sauvetage de Bellevue-Genthod
- > Uni-Hockey
- > Union des paysannes

Cette liste n'est pas exhaustive.

Plus de renseignements sur le site
www.collex-bossy.ch

Edition

Mairie de Collex-Bossy

Coordination

Isabelle Isch

Rédaction

Isabelle Isch, Danielle Toninato,
Arnaud Ythier

Graphisme

Z+Z, www.zplusz.ch

Photographie

Patrick Bernard

Impression

Atar Roto Presse SA

Imprimé à 80 exemplaires
sur papier certifié FSC

Mairie de Collex-Bossy

199 route de Collex
1239 Collex-Bossy
T 022 959 77 00
F 022 959 77 19
info@collex-bossy.ch
www.collex-bossy.ch

Heures d'ouverture

Lundi, jeudi et vendredi de 8h à 11h
Mardi de 8h à 11h et 14h à 19h